

**Appel à consultation pour l’élaboration d’une note stratégique sur la thématique des Solutions fondées sur la Nature au Maroc et dans le reste de l’Afrique**

**Date : 15/02/2024**

**Pays** : Maroc

**Description de la mission** : **Elaboration d’une note stratégique sur la thématique des Solutions fondées sur la Nature au Maroc et dans le reste de l’Afrique**

**Titre du projet** : Renforcement Opérationnel du 4C Maroc

**Lieu d’affectation** : Rabat, Maroc

**Date limite de dépôt des soumissions : 26/02/2024 à 16h**

Les offres seront envoyées par mail : [ro4c.maroc@gmail.com](mailto:ro4c.maroc@gmail.com)

**Coordination Nationale du Projet de Renforcement Opérationnel du 4C Maroc Centre de Compétences Changement Climatique**

**Villa n°A4, Avenue Al Araar, Secteur 13, Hay Ryad, Rabat, Maroc.**

Toute demande d’informations complémentaires sera faite par email à : [**ro4c.maroc@gmail.com**](mailto:ro4c.maroc@gmail.com)

**Table des matières**

[Contexte 4](#_Toc157994012)

[Article 1 : Objectif de la Consultation 4](#_Toc157994013)

[Article 2 : Consistance de la Consultation 5](#_Toc157994014)

[Mission 1: Revue de littérature et analyse du contexte 5](#_Toc157994015)

[Mission 2: Consultation avec les acteurs africains 5](#_Toc157994016)

[Mission 3: Recommandations pour le déploiement des SfN en Afrique 5](#_Toc157994017)

[Mission 4: Élaboration d’une note stratégique sur les SfN en Afrique 6](#_Toc157994018)

[Mission 5 : Animation d’un atelier de restitution final pour présenter la note stratégique 6](#_Toc157994019)

[Article 3 : Pièces constitutives de la Consultation 6](#_Toc157994020)

[Article 4 : Délai de réalisation de la Consultation 7](#_Toc157994021)

[Article 5 : Déroulement et suivi de la Consultation 7](#_Toc157994022)

[Article 6 : Livrables de la Consultation 7](#_Toc157994023)

[Mission 1 : Revue de la littérature sur les SfN 7](#_Toc157994024)

[Mission 2 : Consultation avec les acteurs africains 7](#_Toc157994025)

[Mission 3 : Recommandations pour le déploiement des SfN en Afrique 7](#_Toc157994026)

[Mission 4 : Elaboration d’une note d’orientation sur les SfN en Afrique 7](#_Toc157994027)

[Mission 5 : Animation d’un atelier de restitution final pour présenter la note stratégique. 8](#_Toc157994028)

[Article 7 : Validation des livrables 8](#_Toc157994029)

[Article 8 : Modalités de règlement 8](#_Toc157994030)

[Article 9 : Profil du soumissionnaire 8](#_Toc157994031)

[Article 10 : Obligations du soumissionnaire 9](#_Toc157994032)

[Article 11 : Sous-traitance. 9](#_Toc157994033)

[Article 12 : Propriété intellectuelle 9](#_Toc157994034)

[Article 13 : Secret professionnel 10](#_Toc157994035)

[Article 14 : Caractéristiques des prix 10](#_Toc157994036)

[Article 15 : Présentation de l’offre du Soumissionnaire 10](#_Toc157994037)

[15.1 Offre Technique détaillant : 10](#_Toc157994038)

[15.2 Offre Financière : 10](#_Toc157994039)

[Article 16 : Evaluation des offres des Soumissionnaires 10](#_Toc157994040)

[16.1 Evaluation technique comparative des offres 10](#_Toc157994041)

[16.2 Analyse financière comparative des offres 11](#_Toc157994042)

[Article 17 : Dépôt des offres des Soumissionnaires 12](#_Toc157994043)

[Article 18 : Bordereaux des prix 12](#_Toc157994044)

# Contexte

Dans le contexte actuel marqué par des défis climatiques sans précédent, notamment en Afrique où les répercussions du changement climatique et la perte de biodiversité se font particulièrement ressentir, les solutions fondées sur la nature (SfN) émergent comme des stratégies essentielles de lutte contre les changements climatiques et de préservation de la biodiversité. Ces solutions exploitent les capacités des écosystèmes naturels et semi-naturels pour répondre à des enjeux socioéconomiques et environnementaux, tout en alignant leurs actions avec les Objectifs de Développement Durable. Leur adoption croissante s'inscrit dans un mouvement global reconnu par des instances internationales telles que le Congrès mondial de la conservation de l’Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN) qui, en 2016, a souligné l'importance d'intégrer les SfN dans les stratégies de développement durable, et l'Assemblée des Nations Unies pour l'environnement (UNEA) de 2022, qui a fourni une définition concertée des SfN comme des actions favorisant la protection, la restauration, et l'utilisation durable des écosystèmes pour relever les défis sociétaux de manière effective.

Ces initiatives encouragent non seulement l'adaptation au changement climatique en protégeant les communautés et infrastructures contre les risques naturels, mais elles offrent également des avantages en termes de séquestration du carbone et de préservation de la biodiversité. La simplicité des SfN, couplée à leur large portée, a favorisé une compréhension et un engagement multisectoriels, rassemblant chercheurs, décideurs politiques, et acteurs du secteur privé autour d'une approche flexible et intégrée, capable de générer des synergies et de réduire les compromis entre les enjeux climatiques et les impératifs de développement économique.

Malgré l'intérêt grandissant pour les solutions fondées sur la nature (SfN), leur déploiement effectif sur le terrain reste limité, mettant en lumière la nécessité d'examiner les obstacles qui entravent leur pleine réalisation au Maroc et dans le continent africain. Cette situation est exacerbée par des confusions et des malentendus quant à leur application, notamment le risque de les voir servir indûment à légitimer la consommation persistante de combustibles fossiles ou à promouvoir de manière excessive la plantation d'arbres comme panacée au changement climatique. La nécessité d'une conceptualisation claire et d'une mise en œuvre respectueuse des droits communautaires est donc cruciale, soulignant l'importance de cadres normatifs notamment ceux proposés par l'UICN et l'UNEA.

Dans ce cadre, le Centre de Compétences en Changement Climatique (4C Maroc), soutenu par le projet RO4C du Programme des Nations Unies pour le Développement, initie une consultation pour élaborer une note stratégique sur les SfN au Maroc et en Afrique. Cette initiative vise à améliorer la compréhension des sciences relatives aux SfN, à identifier les mécanismes et stratégies existants pour leur mise en œuvre et à maximiser l'accès au financement international dédié aux SfN. Ce faisant, elle aspire à positionner efficacement le Maroc et l'ensemble des acteurs du continent africain pour tirer pleinement parti des SfN dans leurs efforts de développement durable et de résilience climatique.

# Article 1 : Objectif de la Consultation

L'objectif de cette consultation est de développer une note stratégique qui oriente l'adoption et l'implémentation efficace des Solutions fondées sur la Nature (SfN) au Maroc et en Afrique, en identifiant les obstacles, en proposant des recommandations stratégiques, et en soulignant les meilleures pratiques pour intégrer les SfN dans les stratégies nationales de développement durable, d'adaptation au changement climatique, et de conservation de la biodiversité à l'échelle continentale.

# Article 2 : Consistance de la Consultation

La Consultation consiste en l’élaboration d’une note stratégique (« policy brief ») portant sur la thématique des Solutions fondées sur la Nature (SfN) au Maroc et dans le reste de l’Afrique et se déroulera en 5 phases :

# Mission 1 : Revue de littérature et analyse du contexte

**Objectif :** Établir une compréhension des solutions fondées sur la nature (SfN) à travers une revue exhaustive de la littérature. Cette mission impliquera l'examen des définitions, de l'importance des SfN dans le contexte des changements climatiques, du cadre international traitant de cette thématique, ainsi qu'une synthèse des données et des rapports existants. Il s'agira également d'évaluer la situation actuelle du déploiement des SfN au Maroc et en Afrique et des mécanismes de financement disponibles. Globalement, le consultant devra réaliser les actions suivantes :

* Donner une analyse du contexte illustrant les liens entre la lutte contre les changements climatiques et la préservation de la biodiversité,
* Analyser les cadres internationaux de lutte contre les changements climatiques, et de préservation de la biodiversité, et les liens entre eux, notamment en lien avec les SfN,
* Analyser les liens entre les SfN et les Objectifs de Développement Durable (ODD),
* Compiler les définitions et les concepts liés aux SfN, en tenant compte des divers cadres internationaux et des initiatives majeures,
* Faire un benchmark international et analyser les rapports et les études de cas mettant en évidence l'application et l'efficacité des SfN dans l'adaptation et l'atténuation du changement climatique,
* Evaluer l'état de déploiement des SfN au Maroc, en s'appuyant sur des exemples concrets,
* Etablir une cartographie des acteurs pertinents pour le déploiement des SfN au Maroc,
* Evaluer l’état de déploiement des SfN en Afrique, en s'appuyant sur des exemples concrets,
* Etablir une cartographie des acteurs pertinents pour le déploiement des SfN en Afrique,
* Etablir un inventaire des sources de financement existantes pour les SfN.

# Mission 2 : Consultation avec les acteurs marocains et africains

**Objectif :** Identifier les obstacles au déploiement des SfN ainsi que les expériences réussies au Maroc et en Afrique par une série de consultations avec les acteurs clés du continent actifs sur cette thématique :

* Identification des parties prenantes pertinentes pour le déploiement des SfN au Maroc, et en Afrique, à consulter dans le cadre de cette mission, et proposition d’une liste d’acteurs à consulter,
* Organisation d’entretiens avec une variété d'acteurs, y compris des représentants gouvernementaux, des ONG, des experts en climat et biodiversité, ainsi que des acteurs du secteur privé au Maroc et en Afrique,
* Recueil des perceptions, expériences, et recommandations des acteurs sur les défis spécifiques au déploiement des SfN au Maroc et en Afrique, y compris les barrières financières, techniques, et réglementaires.
* Analyse des meilleures pratiques et leçons apprises dans la mise en œuvre des SfN.

# Mission 3 : Recommandations pour le déploiement des SfN au Maroc et en Afrique

# 

**Objectif :** Élaborer des recommandations concrètes pour appuyer le Maroc et le continent africain à mieux se positionner et à tirer profit des SfN :

* Développement de stratégies pour surmonter les obstacles identifiés lors de la consultation avec les acteurs, en proposant des mesures spécifiques pour faciliter le déploiement des SfN.
* Propositions pour améliorer l'accessibilité aux financements et renforcer les capacités techniques et institutionnelles nécessaires à la mise en œuvre efficace des SfN, en identifiant notamment les parties prenantes et les bailleurs qui appuient la mise en place des SfN,
* Suggestions pour intégrer les SfN dans les politiques nationales et régionales de développement durable, d'adaptation au changement climatique et de conservation de la biodiversité.

# Mission 4 : Élaboration d’une note stratégique sur les SfN au Maroc et en Afrique

**Objectif :** Synthétiser les résultats des trois premières missions pour produire une note stratégique détaillée sur les SfN au Maroc et en Afrique :

* Rédaction d'une note stratégique intégrant la revue de littérature, les résultats des consultations menées auprès des acteurs africains, ainsi que les recommandations stratégiques, y compris concernant les sources de financement et les actions nécessaires en termes de renforcement des capacités, de sensibilisation, et d’information.
* La note devra mettre en évidence comment les SfN peuvent être intégrées dans les plans régionaux et les politiques.

Mission 5 : Animation de deux ateliers de restitution finale pour présenter la note stratégique. Compte tenu des missions 1,2,3, et 4, le consultant devra animer un premier atelier de restitution national de 3 jours, en présentiel au Maroc, et un second atelier de restitution africain de 3 jours, en présentiel au Maroc ou dans un autre pays africain, et sera donc en charge de :

* L’élaboration de la note conceptuelle et du programme des 2 ateliers,
* L’identification des intervenants et des participants à mobiliser pour les 2 ateliers,
* La préparation des courriers d’invitations aux intervenants et aux participants pour les 2 ateliers,
* La préparation du matériel de dissémination pour les 2 ateliers,
* L’animation des deux ateliers et la modération des discussions ;
* La rédaction du rapport final portant sur le déroulement des deux ateliers et reportage des principaux points de discussions et des recommandations. ;

*La durée, la date et le lieu des deux ateliers seront déterminés ultérieurement.*

# Article 3 : Pièces constitutives de la Consultation

Les pièces constitutives de la Consultation sont :

* Les termes de référence de la consultation paraphés sur toutes les pages par le soumissionnaire ;
* La note méthodologique (n’excédant pas 6 pages) proposée pour la réalisation de la prestation, incluant un chronogramme/planning de mise en œuvre ;
* Les CV des experts proposés en mettant en valeur leur expérience et compétence en lien avec la prestation et les profils demandés à l’article 9 du présent appel à consultation ;
* La liste de références similaires incluant les coordonnées des personnes de contact (au moins trois références durant les trois dernières années) ;
* Le bordereau des prix dûment renseigné, signé et cacheté.

# Article 4 : Délai de réalisation de la Consultation

Le délai de réalisation de la Prestation objet de la présente Consultation est à répartir sur une période 3 mois et commencera à prendre effet à partir de la date de notification du Bon de commande au Titulaire.

Le temps consacré à la réalisation de la Prestation est estimé à 35 Hommes-Jours.

Les délais de réalisation de la Prestation par mission et l’estimation des jours prestés y afférents sont présentés dans le tableau ci-après :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Missions | Délais de réalisation | Estimation H/j |
| Mission 1 : Revue de littérature et analyse du contexte | 3 semaines après la notification | 5 |
| Mission 2 : Consultation avec les acteurs africains | 3 semaines après la fin de la mission 1 | 10 |
| Mission 3 : Recommandations pour le déploiement des SfN en Afrique | 3 semaines après la fin de la mission 2 | 5 |
| Mission 4 : Elaboration d’une note stratégique sur les SfN en Afrique | 3 semaines après la fin de la mission 3 | 5 |
| Mission 5 : Animation de deux ateliers de restitution final pour présenter la note stratégique | 1 semaine après la fin de la mission 4 | 10 |

# 

# Article 5 : Déroulement et suivi de la Consultation

Des réunions de coordination seront organisées avec les collaborateurs du 4C Maroc et du projet RO4C, pour évaluer l’avancement du projet ainsi que sa conformité et son alignement aux présents termes de références.

# Article 6 : Livrables de la Consultation

Les livrables qui seront produits par le prestataire sont les suivants :

|  |  |
| --- | --- |
| Missions | Livrables |
| Mission 1 : Revue de la littérature sur les SfN | Livrable1 :   * Revue de la littérature sur les SfN, avec focus sur les pays Africains. |
| Mission 2 : Consultation avec les acteurs africains | Livrable 2 :   * Note détaillant les consultations ayant eu lieu, ainsi que les éléments conclus pour chaque acteur consulté. |
| Mission 3 : Recommandations pour le déploiement des SfN en Afrique | Livrable 3 :   * Note détaillant les recommandations proposées. |
| Mission 4 : Elaboration d’une note d’orientation sur les SfN en Afrique | Livrable 4 :   * Note stratégique sur les SfN en Afrique |
| Mission 5 : Animation de deux ateliers de restitution final pour présenter la note stratégique | Livrables 5 :   * Note conceptuelle pour les 2 ateliers, * Lettres d’invitations pour les 2 ateliers, * Support et documentation pour les 2 ateliers, * Rapport pour les 2 ateliers, |

# 

# Article 7 : Validation des livrables

Le Projet RO4C se réserve un délai de 15 jours pour donner son avis sur ces livrables à compter de la date de leur remise, sans pour autant que ce délai ne soit compté dans les délais d’exécution. Les livrables provisoires, tenant compte des remarques du comité de suivi de la Prestation devront être remis au Projet RO4C dans un délai maximum de 10 jours à compter de la remise de l’avis du comité de suivi.

# Article 8 : Modalités de règlement

Le règlement sera effectué en trois tranches comme suit :

* 30 % après remise et validation du livrable 1.
* 40 % après remise et validation du livrable 2 et 3.
* 30 % après remise et validation des livrables 4 et 5.

Conformément aux procédures de gestion des projets de coopération appuyés par le PNUD, le règlement de la prestation se fera en Hors Taxe. Dans ce cas, une attestation d’exonération de la TVA sera remise au Titulaire par les soins du PNUD Maroc, partenaire du Projet RO4C sur présentation d’une facture pro-forma en trois exemplaires.

Le projet RO4C se libérera des sommes dues en procédant à un virement au compte bancaire du prestataire. A cet effet, le prestataire doit présenter, à l’issue de la réalisation de la prestation, une facture établie en deux exemplaires, signée, cachetée et arrêtée en toutes lettres.

Sur la base de cette facture, le Projet RO4C établira le Formulaire d’Autorisation harmonisée de Financement et de Certificat de Dépenses (FACE) qu’il signera et transmettra à son partenaire (PNUD) pour effectuer le paiement.

Le délai de règlement est fixé à deux mois, à compter de la date de validation de la facture.

# Article 9 : Profil du soumissionnaire

* + Diplôme universitaire supérieur (doctorat, ingénieur/Master) dans le domaine de l’environnement, du changement climatique, économie des changements climatiques, économie de l’environnement ou toute autre discipline pertinente ;
  + Expérience dans la réalisation d’études en lien avec le changement climatique ;
  + Expérience d’au moins 10 ans dans la réalisation des prestations similaires au présent appel à consultation.
  + Expérience prouvée dans la modération et animation d’ateliers en lien avec la lutte contre le changement climatique ;
  + Excellentes capacités d’analyse et de synthèse ;
  + Parfaitement bilingue Français/Anglais
  + Une expérience sur le continent africain serait un atout.

Le soumissionnaire peut proposer de mettre dans son équipe d’autres profils si nécessaire, en respectant le volume H/J du contrat prévu dans ces TdR.

# Article 10 : Obligations du soumissionnaire

Les soumissionnaires sont réputés avoir examiné les termes de référence de la présente Consultation et assumeront seuls les conséquences des lacunes et insuffisances qu'ils auraient commises dans la présentation d'une offre non conforme, à tous égards, aux exigences de ladite consultation. Toute carence constatée, à ce titre, peut entraîner le rejet de l'offre correspondante.

# Article 11 : Sous-traitance.

La sous-traitance n’est pas prévue au titre de la présente Consultation.

# Article 12 : Propriété intellectuelle

Après approbation, les livrables produits par le Titulaire deviennent la propriété du Projet RO4C, du PNUD et du 4C Maroc qui pourra les utiliser sans aucune redevance ni restriction.

# Article 13 : Secret professionnel

Le Titulaire sera assujetti, pour tout ce qui concerne son activité découlant de la réalisation de la prestation au secret professionnel.

# Article 14 : Caractéristiques des prix

Les prix comprennent les droits, impôts, taxes y compris le cas échéant la retenue à la source, frais généraux, faux frais et d’une façon générale toutes les dépenses qui sont la conséquence nécessaire et directe de la prestation.

Les prix de la consultation sont libellés en dirhams (DH) en toutes taxes comprises (T.T.C).

# Article 15 : Présentation de l’offre du Soumissionnaire

Le Soumissionnaire est tenu de présenter les documents suivants :

* 1. Offre Technique détaillant :
  2. Note méthodologique (n’excédant pas 6 pages) proposée pour la réalisation de la prestation, incluant un chronogramme/planning de mise en œuvre ;
  3. CV de(s) expert(s) ;
  4. Attestation des références.
  5. Offre Financière :

Une offre financière selon le format du bordereau des prix, présenté dans l’article 18, dûment renseigné, daté, signé et cacheté.

# Article 16 : Evaluation des offres des Soumissionnaires

L’évaluation des offres se déroulera en trois phases :

Phase 1 : évaluation des offres techniques portera sur les CV des experts et la note méthodologique proposés par les soumissionnaires ;

Phase 2 : évaluation et comparaison des propositions financières des soumissionnaires ;

Phase 3 : Analyse technico-financière des propositions des soumissionnaires.

16.1 Evaluation technique comparative des offres

Pendant cette phase, une note technique T sur 100 sera attribuée à chaque candidat en fonction du barème suivant :

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| Critères de l’évaluation technique | | Points |
| Note Méthodologique | Bien détaillée : 30 points  Détaillée : 20 points  Non détaillée : 0 points | 30 |
| Profil des Consultants | | 70 |
| Consultant chef d’équipe  (45 points) | Formation académique : Diplôme universitaire supérieur (doctorat, ingénieur/Master scientifique) dans le domaine de l’environnement, l’efficacité énergétique, du changement climatique, des procédés industriels, économie des changements climatiques, économie de l’environnement ou toute autre discipline similaire :  Bac + 5 ou plus: 5 points  Moins de bac +5 : 0 points | 5 |
| Expérience dans la réalisation des études en lien avec le changement climatique (20 : 4 points par référence) | 20 |
| Expérience dans la réalisation des prestations similaires, au présent appel à consultation, y compris l’animation d’ateliers dans le domaine de la lutte contre le changement climatique (20 : 4 points par référence) | 20 |
| Consultant secondaire  (25 points) | Diplôme universitaire supérieur (doctorat, ingénieur/Master) dans le domaine de l’environnement, l’efficacité énergétique, du changement climatique, des procédés industriels, économie des changements climatiques, économie de l’environnement ou toute autre discipline similaire :  Bac + 5 ou plus : 5 points  Moins de bac +5 : 0 points | 5 |
| Expérience dans l’élaboration de notes stratégiques en lien avec le changement climatique (10 : 2 points par référence). | 10 |
| Expérience dans l’animation d’ateliers dans le domaine de la lutte contre le changement climatique (10 : 2 points par référence) | 10 |
| Total | | 100 |

Bien détaillé : Bon niveau de détail, innovation et valeur ajoutée, pertinence de l’approche présentée, cohérence des éléments/activités proposés pour la réalisation des prestations ;

Détaillé : Reprise des TdRs en restant dans les généralités ;

Non détaillé : Sans valeur ajoutée aux TdRs.

|  |
| --- |
| Important :  Seront systématiquement éliminées à l’issue de cette phase toutes les offres ayant obtenu une note technique inférieure à la note technique minimale de 70 points.  Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux Termes de référence. |

**16.2 Analyse financière comparative des offres**

A l’issue de cette phase, chaque offre financière sera dotée d’une note (F) sur 100 :

La note 100 sera attribuée à l’offre valable techniquement et la moins disante. Pour les autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :

|  |  |
| --- | --- |
| F= 100 \*(Pmin/P) | P : Prix de l’offre  Pmin : Prix de l’offre valable techniquement et la moins disant. |

16.3 Analyse technico-financière

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

80% pour l’offre technique.

20% pour l’offre financière.

N= 0,8 \* T + 0,2\* F

Le contrat sera adjugé à l’offre ayant obtenu la note « N » la plus élevée.

# Article 17 : Dépôt des offres des Soumissionnaires

Les soumissionnaires doivent remettre leurs offres dans deux documents séparés :

Offre technique : Contenant les éléments précisés dans l’article 15 (alinéa 15.1) des présents termes de référence ;

Offre financière : Estimation du coût tel que précisé dans l’article 15 (alinéa 15.2) des présents termes de référence.

Les offres seront envoyées par courrier électronique à l’adresse suivante : [ro4c.maroc@gmail.com](mailto:ro4c.maroc@gmail.com) le 26 février 2024 à 16h.

# Article 18 : Bordereaux des prix

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| Désignations | Unité | Quantité | PU HT  (Exprimé en MAD) | PT HT  (Exprimé en MAD) |
| Mission 1 : | H /J |  |  |  |
| Mission 2 : | H/J |  |  |  |
| Mission 3 : | H /J |  |  |  |
| Mission 4 : | H /J |  |  |  |
| Mission 5 : | H /J |  |  |  |
| Total HT |  |  |  |  |
| TVA 20% |  |  |  |  |
| Total TTC |  |  |  |  |

Fait, à........................., le ............................

Signature et cachet du Soumissionnaire

(Faire précéder de la mention "lu et approuvé")